

COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 15 octobre 2019

Le **mardi 15 octobre 2019**, à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bourgvallées se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune déléguée de Saint Samson de Bonfossé, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Henri-Paul TRESSEL, le 8 octobre 2019, conformément aux articles L.2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

- | | | |
|-----------------------|----------------------------|-------------------------|
| 1. TRESSEL Henri-Paul | 13. ENGUERRAND Roger | 25. MIDI Patrick |
| 2. JVALET Claude | 14. SAVARY Gérard | 26. LEBOUVIER Alain |
| 3. DESHAYES Monique | 15. DAVID Franck | 27. HERVIEU Jean-Claude |
| 4. BRIARD Sébastien | 16. ASSELIN Grégory | 28. LECLER Fabienne |
| 5. DAVID Jocelyne | 17. HOREL DELVILLE Chantal | 29. LIENARD Edwige |
| 6. MALLE Jean-Pierre | 18. COULLERAY Didier | 30. BOTTIN Édith |
| 7. CATHERINE Gabriel | 19. DEDIEU Didier | 31. DESVAGES Serge |
| 8. LETOURNIANT Yves | 20. VIMONT Annick | 32. MAISONNEUVE Claude |
| 9. MENNIER Tiphaine | 21. GOULET Olivier | 33. LECOEUR Jocelyn |
| 10. LERENARD Jacky | 22. DAGUIER David | 34. BOULLOT Jean-Louis |
| 11. GOSSET Céline | 23. BOSSARD Dominique | 35. LECLER Éric |
| 12. GUIHENEUC Régine | 24. MONTAIGNE Sylvain | 36. VILLAIN Alain |

Absents excusés :

- | | |
|---|--|
| 1. JOUSSE Céline (pouvoir GOULET Olivier) | |
| 2. POLLET Nathalie (pouvoir LECLER Fabienne) | |
| 3. DOLLEY Dominique (pouvoir LERENARD Jacky) | 7. BOURDON Patrick |
| 4. DESLANDES Mylène (pouvoir DAGUIER David) | 8. LEBATTEUX Philippe (pouvoir BOULLOT Jean-Louis) |
| 5. MARIE Denis (pouvoir à TRESSEL Henri-Paul) | 9. MILCENT Xavier (pouvoir JVALET Claude) |
| 6. MARIE Carole (pouvoir à DESHAYES Monique) | 10. POISSON Christian |

Absents :

- | | |
|-----------------------|-----------------------------|
| 1. BELLIARD Nathalie | |
| 2. DENIS Ugo | |
| 3. DUMESNY Roland | 10. LEVIAUTRE Jean-François |
| 4. LECLUZE Maryse | 11. MARIE Sébastien |
| 5. LECOEUR Antoine | 12. PIEDAGNEL Benoît |
| 6. LECOEUR Benjamin | 13. LECLER Hubert |
| 7. LEPAYSANT Pascal | 14. JEANNE David |
| 8. LESENECAL Mireille | 15. LEBOUVIER Arnaud |
| 9. LEVALLOIS Baptiste | 16. LECANU Nadège |
| | 17. LECANU Moïse |

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 36

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de voix délibérantes : 44

M. VILLAIN Alain a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

✓ Nomination du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, le conseil municipal nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il s'agit aujourd'hui de M. VILLAIN Alain.

✓ Adoption du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2019

Après la lecture du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 17 septembre dernier, Claude JAVALET demande un ajout dans la délibération concernant la boulangerie de Saint Samson de Bonfossé. Il est ajouté « Un membre du conseil municipal propose la construction d'une nouvelle boulangerie, avec parking, sur la parcelle AB121. »

Suite à cet ajout, les membres du conseil municipal adoptent le conte-rendu à l'unanimité.

✓ Contrat de Pôle de Services

Suite à la réunion du 21 mai 2019, pendant laquelle le contrat de pôle de services a été présenté à l'ensemble du conseil municipal par les représentants du conseil départemental,

Vu la délibération du 18 juin 2019 par laquelle le conseil municipal avait autorisé Monsieur le Maire à faire acte de candidature au contrat de pôle de services,

Considérant la consultation de la population par l'intermédiaire des « boîtes à idées »,

Considérant la consultation des représentants des associations et des commerçants et artisans de la commune lors des réunions des 4 et 5 septembre 2019,

Considérant les réunions préparatoires qui ont eu lieu avec les membres du bureau le 24 septembre, puis le 1^{er} octobre, et le 8 octobre,

Considérant le travail des commissions et des groupes de travail,

Suite à la réunion de travail entre M. TARTEAUX, Monsieur Le Maire, et la DGS Mme LEMARINEL, le 14 octobre 2019,

Monsieur le Maire présente le projet du contrat de pôle de services de Bourgvallées.

Il rappelle tout d'abord que le CPS se compose de 3 volets :

- **Aménagement et attractivité**, qui devra mobiliser au minimum 50 % de l'enveloppe
- **Renforcement du rôle de centralité**, qui devra mobiliser au maximum 40 % de l'enveloppe
- **Cohésion sociale**, pour un minimum de 10 % de l'enveloppe

Les projets proposés pour intégrer ce contrat sont les suivants :

- Volet attractivité :
 - Aménagement d'un arboretum à proximité de la Vire
 - Acquisition du logement de la boulangerie et travaux de rénovation énergétique
 - Rénovation énergétique des logements communaux
- Volet centralité :
 - Création d'une nouvelle mairie et d'une Maison de Services au Public avec l'agence postale communale dans l'ancien presbytère
 - Extension du cabinet médical
 - Acquisition des locaux professionnels de la boulangerie-pâtisserie de Saint Samson de Bonfossé et travaux de rénovation

- Aménagement d'une aire de jeux derrière la nouvelle mairie
- Volet cohésion sociale :
 - Transformation de l'actuelle mairie en maison des associations
 - Animation de la MSAP (volet fonctionnement)

Monsieur le Maire présente une première estimation des travaux :

Volet "attractivité"		Volet "centralité"		Volet "Cohésion sociale"	
PROJET	Montant estimatif (HT)	PROJET	Montant estimatif (HT)	PROJET	Montant estimatif (HT)
Logement de la boulangerie	115 000.00 €	Création mairie / MSAP	900 000.00 €	Maison des associations	100 000.00 €
Logements communaux	600 000.00 €	Extension cabinet médical	184 000.00 €	Animation de la MSAP sur 3 ans	90 000.00 €
Arboretum	150 000.00 €	Boulangerie de St Samson	85 000.00 €		
		Aire de jeux	37 000.00 €		
	865 000.00 €		1 206 000.00 €		190 000.00 €
Plafond d'aides	333 200.00 €		266 560.00 €		66 640.00 €

Il précise par ailleurs que d'autres subventions pourront être mobilisées suivant les projets : DETR, Leader, Agglo...

Après avoir étudié l'ensemble des projets, le conseil municipal, avec 2 abstentions, autorise Monsieur le Maire à présenter au conseil départemental le dossier ainsi proposé.

Monsieur le Maire tient par ailleurs à rappeler que certains projets, proposés par les membres du bureau, n'ont pas pu être intégrés au contrat de pôle de services car ils ne répondaient pas aux règles de financement du CPS. Cependant, ils pourront être réalisés sur les fonds propres de la commune. Il s'agit notamment de :

- Réhabilitation des aires de jeux sur l'ensemble des communes historiques et création d'une aire de jeux à Gourfaleur à proximité du terrain de foot
- Création de liaisons douces entre les communes historiques
- Sécurisation du bourg de Saint Samson de Bonfossé
- Installation de boîtes à livres
- Installation d'un panneau d'informations

✓ Questions diverses

Monsieur le Maire annonce quelques dates à retenir :

- Vendredi 20 décembre à 19h00 : pot avec les élus et les agents
- Samedi 18 janvier 2020 à 18h00 : vœux de Bourgvallées
- Inauguration de l'atelier communal : date à confirmer

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.